

INSTALLATION D'ASSEMBLAGES POUR DEUX APPAREILS

Un kit pour ensemble des équipements ne pourrait être utilisé que pour la gamme des équipements électriques Vision et la composition est différente en fonction des modèles et tailles des équipements dans l'ensemble. Après avoir déballé l'ensemble, vérifier si la livraison est complète conformément au bon de livraison.

MISE EN PLACE ET INSTALLATION DES ASSEMBLAGES POUR DEUX APPAREILS

Installer le socle (1) à l'endroit souhaité et le mettre à niveau à l'aide des pattes réglables en hauteur. (Utiliser une nivelle.)

- Démontez le protecteur gauche (11) de l'équipement qui sera situé en bas de l'ensemble. Ensuite, démontez le support plié (2) livré dans le kit pour l'ensemble. Insérer de différentes parties du support derrière des composants intérieurs et fixer les au-dessous de la vis de patte gauche arrière.
- En cas de l'ensemble 623/623, il est nécessaire de démonter également le protecteur arrière de ventilation (25). Ensuite, le support (2) est à visser au plan du socle.
- Remonter le protecteur gauche.
- Poser l'équipement sur le socle de manière à ce que des goujons du socle (17) s'engagent directement dans les trous des pattes de l'équipement (18).
- Démontez provisoirement la charnière supérieure de la porte (9) et la porte (10).
- Appliquez le silicone autour des trous pour le clapet et cheminée pour les rendre étanches contre l'eau qui coule.
- Poser la tôle de renforcement aux chevilles (7) sur la couverture de l'équipement inférieur.
- Remonter la porte (10).
- Régler la porte selon le Manuel d'utilisation du réglage de la porte.

Pour l'ensemble 0623/0623 :

- Enfiler l'adaptateur aux joints (27) à la cheminée de l'équipement inférieur. Ensuite, connecter des coudes en plastique dans l'ordre 45° et 90°.

Pour l'ensemble 0611/0611, 0611/1011 équipement à gaz compris :

- Enfiler le coude aux joints toriques (4) à la cheminée de l'équipement inférieur.
- Pour la configuration de l'équipement à gaz, enfiler le joint (22) sur les vis de la tôle de renforcement (7) et ensuite visser la cheminée extérieure à gaz.

Ensuite, pour les deux ensembles :

- Poser le deuxième équipement à la couverture du premier de manière à ce que des goujons de la tôle de renforcement (16) s'engagent dans les trous des pattes (19) de l'équipement supérieur.
- À l'aide des pattes réglables en hauteur, mettre l'équipement à niveau. (Utiliser une nivelle.)
- En cas de l'ensemble 623/623, enfiler l'adaptateur (27) à l'évacuation de l'équipement supérieur. Caler l'adaptateur concerné par un socle en tôle (28) et visser-le à la couverture de renforcement (7) uniquement par une seule vis.
- Connecter la cheminée extérieure (5) à l'aide d'un flexible de connexion (12) et attaches (13) et fixer-la par la cheminée de ventilation intérieure (15).
- Visser des protecteurs latéraux (3, 6, 8) aux supports de la tôle de renforcement, à savoir implanter d'abord le protecteur avant (8), ensuite celui de droit (6) et finalement faire passer le flexible de la douche, joints (21) compris, par l'ouverture (20) du protecteur gauche (3) et visser-le.

- Connecter les deux équipements au secteur et par coudes d'évacuation (14) (29) à l'évacuation selon les instructions d'installation.

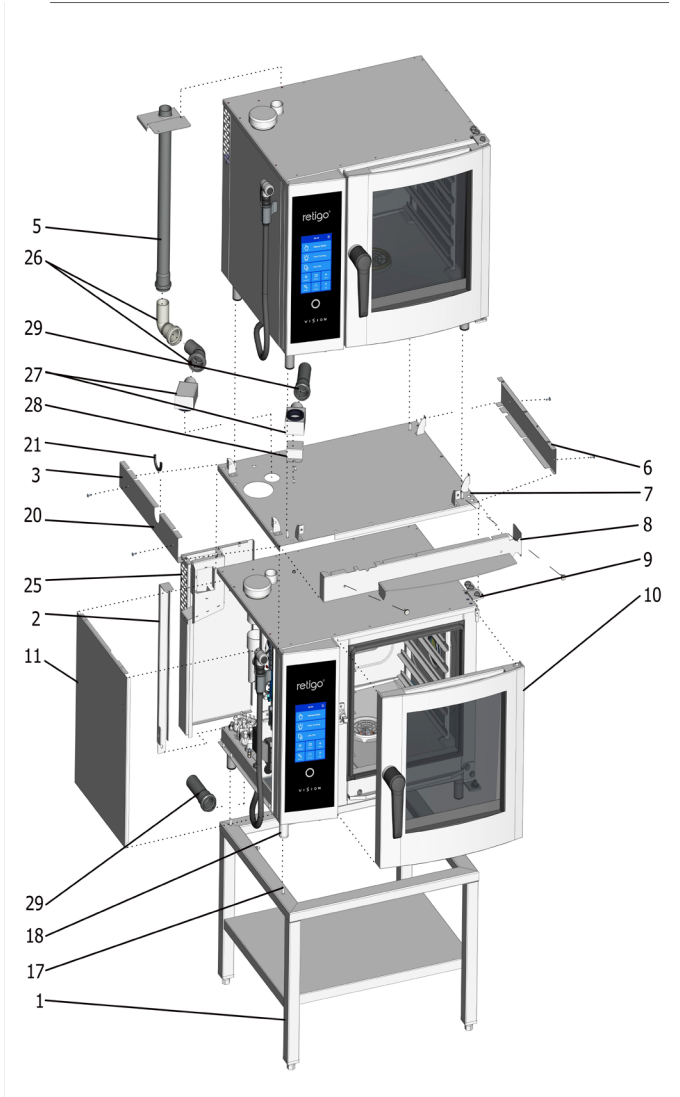


Figure II.24 - Assemblage de deux appareils 0623 et 0623

POSTES : 1 - socle au-dessous de l'ensemble, 2 - support, 3 - protecteur de connexion gauche, 5 - cheminée extérieur à l'attache, 6 - protecteur de connexion droit, 7 - tôle de renforcement, 8 - protecteur de connexion frontal, 9 - paumelle supérieure de la porte, 10 - porte, 11 - protecteur gauche de l'équipement inférieur, 16 - goujons de la tôle de renforcement, 17 - goujons du socle, 18 - pattes de l'équipement inférieur, 19 - pattes de l'équipement supérieur, 20 - ouverture pour flexible de la douche, 21 - fourreau en caoutchouc, 25 - protecteur arrière à la ventilation, 26 - coudes en plastique 45° et 90°, 27 - adaptateur, 28 - socle en tôle, 29 - tuyau en plastique.

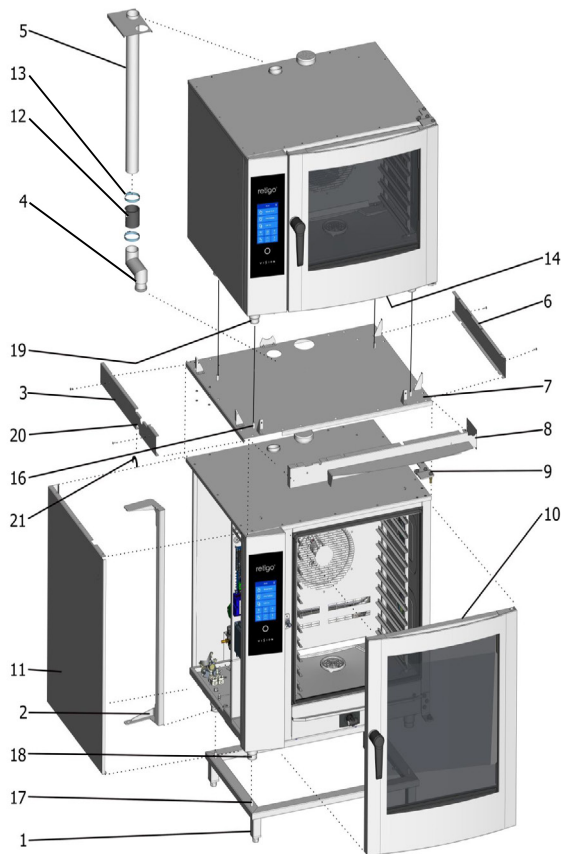


Figure II.25 - Ensemble de deux équipements électriques 0611 et 1011

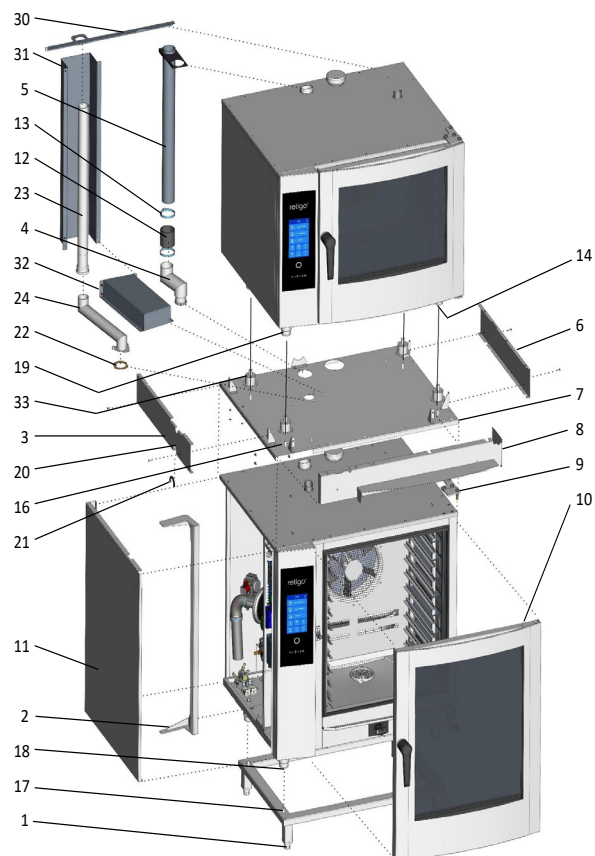


Figure II. 25a - Ensemble de deux équipements à gaz 0611 et 1011

POSTES : 1 - socle au-dessous de l'ensemble, 2 - support, 3 - protecteur de connexion gauche, 4 - coude au joint torique, 5 - cheminée extérieur à l'attache, 6 - protecteur de connexion droit, 7 - tôle de renforcement, 8 - protecteur de connexion frontal, 9 - paumelle supérieure de la porte, 10 - porte, 11 - protecteur gauche de l'équipement inférieur, 12 - flexible de connexion, 13 - attaches, 14 - coude de l'évacuation de l'équipement supérieur, 15 - cheminée de l'équipement supérieur, 16 - goujons de la tôle de renforcement, 17 - goujons du socle, 18 - pattes de l'équipement inférieur, 19 - pattes de l'équipement supérieur, 20 - ouverture pour flexible de la douche, 21 - fourreau en caoutchouc, 22 - joint torique, 23 - cheminée extérieure à gaz, 24 - raccord de cheminée pour gaz de combustion, 25 - protecteur arrière à la ventilation, 26 - coudes en plastique 45° et 90°, 27 - adaptateur, 28 - socle en tôle, 29 - tuyau en plastique, 30 - montage du couvercle, 31 - couvercle thermique arrière, 32 - couvercle thermique inférieur